



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Examen du permis de conduire - délais d'attente

Question écrite n° 5336

Texte de la question

M. Guillaume Garot interroge M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur sur les délais d'attente excessifs auxquels sont confrontés les candidats à l'examen du permis de conduire, notamment après un premier échec. Actuellement, les délais d'attente pour repasser l'examen pratique du permis de conduire peuvent atteindre plusieurs mois, ce qui constitue un frein majeur à l'accès à l'autonomie. Cette situation a en outre des conséquences économiques importantes puisque les candidats se voient contraints de prendre des leçons supplémentaires pour maintenir leur niveau de conduite dans l'attente d'une nouvelle place d'examen, celles-ci étant prioritairement accordées aux primo candidats. Le territoire national manque d'inspecteurs pour faire face aux besoins des auto-écoles et ce d'autant plus que le passage du permis de conduire est dorénavant possible dès l'âge de 17 ans, ce qui augmente le nombre de candidats à l'examen. Ainsi, en Mayenne, bien que le département se situe dans la moyenne nationale en matière d'effectifs d'inspecteurs, il apparaît que ceux-ci ne sont pas en nombre suffisant pour permettre des délais satisfaisants de représentation au permis. Les auto-écoles signalent également des dysfonctionnements récurrents dans le système d'attribution des places d'examen en ligne, qui accentuent encore ces difficultés. Ces délais prolongés ont des conséquences directes sur les jeunes ayant besoin du permis, créant un véritable frein à leur insertion professionnelle et sociale, en particulier dans les territoires ruraux. Aussi, il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend mettre en œuvre pour améliorer les conditions d'accès au permis de conduire et raccourcir les délais d'attentes des candidats souhaitant passer ou repasser leur permis de conduire, en veillant à une égalité territoriale.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Garot](#)

Circonscription : Mayenne (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5336

Rubrique : Examens, concours et diplômes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mars 2025](#), page 1979